

Les programmes de français des différents degrés sont clairement articulés entre eux selon une progression. Ils vous laissent toutefois une part importante de choix et de responsabilité. Celle-ci concerne notamment :

- le choix des objets parmi ceux proposés pour chaque fiche/compétence ;
- la répartition par année de ceux-ci, le prescrit minimal de chaque fiche/compétence étant le plus souvent exprimé sur le degré ;
- l'identification des apprentissages à mettre en œuvre en fonction des objets choisis.

La contrepartie de cette liberté d'action est la nécessité de la concertation. L'addition de choix strictement individuels ne garantit nullement la cohérence de l'ensemble du cursus de formation de l'élève.

L'hétérogénéité des acquis des élèves que vous accueillez chaque année dans vos classes est sans doute grande et difficile à gérer. Cette diversité s'explique en partie par la variété des apprentissages réalisés. S'il est nécessaire pour le professeur de s'adapter à son public, il faut aussi inscrire son action dans une cohérence d'ensemble qui dépasse la stricte liberté individuelle.

Se montrer solidaire d'un même projet de formation pensé comme un continuum présente de nombreux **bénéfices** :

- renforcement, par un effet démultiplicateur, de l'efficacité de l'enseignement de chacun et donc des apprentissages des élèves ;
- échange et partage équitable des tâches entre collègues ;
- augmentation du crédit accordé par les élèves à notre discipline ;
- réflexion sur vos pratiques amenée par les échanges lors des concertations.

Se doter de documents de planification et de concertation, c'est aussi répondre aux exigences éventuelles du **règlement général des études** de votre école. Ce dernier peut en effet prévoir que soit distribué aux élèves en début d'année un **document d'intentions pédagogiques** précisant notamment les compétences et objets qui seront exercés et évalués.

De même, en cas de contrôle de **l'inspection**, il est judicieux et souhaitable de pouvoir présenter à celle-ci un document de planification des compétences et des objets répartis par année sur le degré.